



**MRC de  
D'Au-tray**

Pour souscrire à une entente de paiement,  
vous devez plaider coupable à l'infraction  
reprochée en cochant la case ci dessous :

Je plaide coupable au(x) constat(s) mentionné(s)  
# de constat(s)

## 1. IDENTIFICATION

Nom et prénom : \_\_\_\_\_ Date de naissance : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

Ville : \_\_\_\_\_ Code postal : \_\_\_\_\_

Téléphone : \_\_\_\_\_ Cellulaire : \_\_\_\_\_

Courriel : \_\_\_\_\_

*Je consens à recevoir les documents relatifs à mon entente via courriel*

## 2. EMPLOI

Avez-vous un emploi :  Oui  Non

Nom de l'employeur : \_\_\_\_\_

Adresse de l'employeur : \_\_\_\_\_

Si aucun emploi précisez :

Étudiant  Ass-emploi  Aide sociale  CNESST  Rentes  Invalidité/Maladie  Aucun revenu

## 3. ENTENTE PROPOSÉE

Versements : \_\_\_\_\_ \$ par semaine : \_\_\_\_\_ \$ par mois : \_\_\_\_\_ \$ À compter du : \_\_\_\_\_

## 4. MODES DE PAIEMENT

- PAR LA POSTE (mandat poste, chèque, chèque postdaté) au nom de la Cour municipale;
- AU COMPTOIR DE LA COUR DE BERTHIERVILLE (argent, interac /debit, visa, mastercard, chèque).
- ACCÈS D OU TELNAT

**ATTENTION : Chèque personnel interdit si le permis de conduire est sanctionné.**

J'autorise la cour municipale à consulter tout agent de renseignements personnels dans l'exécution de jugement.

Complété à \_\_\_\_\_ le (date) \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_  
Signature

...Verso

Cour municipale de la MRC de D'Autray  
550, rue De Montcalm  
Berthierville (Québec) J0K 1A0

HEURES D'OUVERTURES  
Lundi au jeudi  
de 8 h à 12 h et 13 h à 16h 45  
Vendredi de 8 h à 12 h

2

**LIRE ATTENTIVEMENT CE QUI SUIT :**

**Montant dû :**

**Entre 50 \$ et 100 \$ :** montant minimum requis est de **25 \$ par mois ;**

**Entre 100 \$ et 500 \$ :** montant minimum requis est de **50 \$ par mois;**

**Entre 500 \$ et plus :** montant minimum requis est de **100 \$ par mois.**

L'entente de paiement doit être respectée à TOUS les mois. Il est également possible de donner un montant plus élevé que l'entente prévue, toutefois, le montant minimum est exigé chaque mois.

Dans le cas où l'entente ne serait pas respectée nous devons, SANS OBLIGATION D'AUCUN PRÉAVIS, annuler l'entente et nous poursuivons les procédures légales qui s'imposent, à savoir : suspension du permis de conduire et/ou mandat remis huissier.

Également, dans le cas où un chèque nous serait retourné sans provision ou pour toute autre raison, nous devons, SANS OBLIGATION D'AUCUN PRÉAVIS, annuler l'entente et nous poursuivons les procédures légales qui s'imposent, à savoir : suspension du permis de conduire et/ou huissier.

À Berthierville

J'ai lu et j'accepte les conditions de la présente entente.

---

Signature